

# Feuille de route de la JICA

## Orientation des activités de développement de la JICA pour l'exercice 2011

Cette orientation est basée sur les missions de la JICA en tant qu'institution chargée de mettre en œuvre l'APD du Japon ((1) traiter des problèmes de portée mondiale, (2) réduire la pauvreté par une croissance équitable, (3) améliorer la gouvernance et (4) garantir la sécurité humaine). La JICA entend mettre en œuvre les programmes et élaborer les projets qui s'attaquent aux problèmes prioritaires identifiés ci-dessus tout en assurant leur cohérence avec les politiques du gouvernement japonais (c'est-à-dire les axes prioritaires de la politique de coopération internationale tels qu'ils sont définis dans le *Rapport final de l'examen de l'APD*).

Consciente que l'APD est un moyen de poursuivre les intérêts communs du monde, la JICA souhaite encourager plus de participation dans ses opérations, en particulier au Moyen-Orient, qui continue d'être confronté à des troubles. Par ailleurs, face à la forte hausse des prix des ressources naturelles, de l'énergie et de l'alimentation, la JICA apportera une aide aux populations pauvres les plus affectées par cette montée des prix et assurera un approvisionnement stable de ces ressources. Enfin, sur le territoire japonais, la JICA prendra toutes les mesures possibles pour aider au rétablissement suite au terrible séisme qui a frappé le nord-est du pays.

## Objectifs prioritaires

### 1 Promouvoir l'aide au développement durable en accord avec la Nouvelle Stratégie de croissance

- Partant du bilan de la coopération passée, sans toutefois perdre de vue la Nouvelle Stratégie de croissance du gouvernement japonais (un Japon dont la croissance accompagne celle de l'Asie), la JICA apportera son soutien de diverses manières : mesures d'urbanisation et développement d'infrastructures régionales ; développement d'infrastructures immatérielles ; mesures de lutte contre le changement climatique ; développement et échanges au niveau des ressources humaines. La JICA utilisera efficacement ses atouts dans le domaine de la coopération et renforcera sa collaboration avec les pays d'Asie, qui enregistrent une croissance spectaculaire, afin de mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre les problèmes de portée mondiale.
- La JICA soutiendra activement les activités du secteur privé qui contribuent au développement. Pour ce faire, elle réalisera des études préparatoires pour promouvoir les partenariats public-privé et soutiendra les projets par l'introduction de systèmes de soutien aux activités BoP.

### 2 Réalisation des OMD concentrée sur l'aide à l'Afrique

- Conformément aux trois piliers de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) ((1) stimuler la croissance économique, (2) garantir la sécurité humaine, et (3) s'attaquer aux problèmes environnementaux et de changement climatique), la JICA contribuera au doublement de l'APD du Japon à l'Afrique d'ici 2012 en mobilisant et en affectant significativement des ressources financières à différents programmes/projets.
- La JICA contribuera à la réalisation des OMD liés à la santé, dont les progrès sont relativement lents par rapport aux objectifs fixés, en apportant une aide prioritaire à l'Afrique.

### 3 Soutenir la consolidation de la paix en Afghanistan et dans d'autres pays

- En Afghanistan, la JICA accordera la priorité à l'aide sous forme de coopération technique et de dons à hauteur de 5 milliards USD d'APD d'ici 2014.
- Aux autres pays en situation de post-conflit, la JICA apportera un soutien adapté aux besoins spécifiques de reconstruction tout en s'inscrivant dans les engagements pris par le gouvernement japonais.

### 4 Initiatives en faveur de mesures environnementales et d'atténuation du changement climatique

- Afin de respecter les engagements pris par le gouvernement japonais, la JICA élaborera et réalisera les programmes/projets nécessaires via la coopération technique et l'aide financière (dons et prêts d'APD) en tirant pleinement parti de l'expérience et des compétences du Japon, et notamment de son secteur privé. En outre, la JICA assurera la mise en œuvre continue des programmes qui contribuent au plan gouvernemental pour la promotion à l'étranger des technologies japonaises liées à l'environnement, basé sur la Nouvelle Stratégie de croissance et approuvé pour le budget supplémentaire de l'exercice 2010.
- La JICA continuera de suivre les résultats de la 16<sup>e</sup> session de la Conférence des parties (COP 16) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la 10<sup>e</sup> réunion de la Conférence des parties (COP 10) de la convention sur la diversité biologique et prendra les mesures appropriées en vue des prochaines réunions.